

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2022/030

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, , Mme B.CARPENTIER, Mr H.DEPREZ, Mr F.GACH, Mr D.LETEMPLE, Mr D.FERNANDES et Mme M.FAXELLE

Pouvoirs : Mr T.FLEUREAU donne pouvoir à Mr F.FORTIN, Mme N.LEROY donne pouvoir à Mme D.FURGEROT.

Excusés :Mr P.AUDIN, Mme N.LEROY, Mme M.MIELCAREK, Mr L.FOURNIER, Mr T.FLEUREAU
Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Retrait de la délibération 2022/021

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu de la sous-préfecture, un courrier lui indiquant qu'il y avait lieu de demander au Conseil Municipal de retirer la délibération numéro 2022/021, prise en date du jeudi 13 octobre 2022.

En effet le changement d'horaire de l'éclairage public résulte du pouvoir de police du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de retirer la délibération par 7 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre.



XAVIER PASSET

XAVIER PASSET
2022.12.22 09:50:03 +0100
Ref:20221221_094403_1-1-O
Signature numérique
le Maire